



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Délibération n° 2020-16

Nombre de représentants  
au Comité Syndical :

en exercice : 29  
présents : 14  
pouvoirs : 13

*L'an deux mille vingt, le vendredi 16 octobre à 10 heures 30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'antenne du Conservatoire, à Rodez.*

*Date de la convocation de la réunion : 09 octobre 2020.*

PRESENTS :

*Mesdames Martine BACHELET, Magali BESSAOU, Martine CENSI, Corine COMPAN, Gulistan DINCEL, Brigitte MAZARS, Florence PHILIPPE, Christine PRESNE, Gisèle RIGAL, Régine TAUSSAT.  
Messieurs Jean-Luc CALMELLY, Serge JULIEN, Yves MAZARS, Nicolas WÖHREL.*

Absents ayant donné POUVOIR :

*Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christine PRESNE,  
Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-Luc CALMELLY,  
Madame Annie BEL à Monsieur Serge JULIEN,  
Madame Michèle BUSSINGER à Madame Gisèle RIGAL,  
Madame Sylvie BOUCHAUD à Madame Corine COMPAN,  
Madame Geneviève CAMBON à Monsieur Yves MAZARS,  
Madame Dominique GOMBERT à Madame Régine TAUSSAT,  
Madame Karine ORCEL à Monsieur Nicolas WÖHREL,  
Madame Sylvie TAQUET-LACAN à Madame Florence PHILIPPE,  
Monsieur Vincent ALAZARD à Madame Brigitte MAZARS,  
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,  
Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Gulistan DINCEL,  
Monsieur Jean VALADIER à Madame Magali BESSAOU.*

Absents excusés :

*Madame Francine LAFON,  
Monsieur Camille GALIBERT.*

**Incidences de la crise  
sanitaire sur l'activité du  
Conservatoire**

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 09 octobre 2020,  
Considérant le rapport adressé le 09 octobre 2020,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Déposé en Préfecture le

**19 OCT. 2020**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte des incidences de la crise sanitaire sur l'activité de l'établissement :

-sur la gestion des ressources humaines avec, pour la continuité des services, le maintien des activités administrative, technique et d'enseignement (hormis les pratiques collectives) pendant toute la période de confinement ; puis la reprise progressive des activités en présentiel à compter du 18 mai pour les agents administratifs et technique et du 16 juin pour les enseignants sur la base de plans de reprise des activités et en fonction du cadre réglementaire en vigueur. Et, à compter de la rentrée de septembre 2020, une reprise intégrale de toutes les activités avec élaboration et application des protocoles sanitaires spécifiques à chaque activité.

- sur la situation financière de l'établissement en raison de :

-la perte de recettes liée à la réalisation partielle des actions prévues dans le cadre des partenariats conclus par l'établissement, l'application d'une modulation tarifaire auprès des élèves, à la suspension de l'application de la majoration de 5% après deux rappels de paiement infructueux et d'une réduction de 40€ à valoir sur les réinscriptions, à



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 80 30 - [contact@crd-aveyron.fr](mailto:contact@crd-aveyron.fr)

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



l'augmentation des impayés sur les frais d'inscription, à la baisse des inscriptions et réinscriptions pour la rentrée 2020-2021 et à l'arrêt de la programmation de la saison culturelle,

-la diminution de certaines dépenses de fonctionnement, charges courantes, du fait du ralentissement de l'activité pendant la période de confinement : frais de déplacements, frais relatifs à la saison culturelle et à l'organisation des jurys d'évaluation de fin d'année,

-l'engagement de dépenses nouvelles liées à la mise en place des mesures et moyens sanitaires en faveur des agents et des usagers de l'établissement.

- sur les pratiques professionnelles avec le recours aux supports numériques et à de nouvelles méthodes pour les enseignements, et au perfectionnement de la communication institutionnelle.

*Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.*

*Pour extrait conforme*

*La Présidente,*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. BESSAOU', written over a faint circular stamp or watermark.

*Magali BESSAOU*

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Incidence de la crise sanitaire sur l'activité du Conservatoire

Date de décision: 16/10/2020

Date de réception de l'accusé 19/10/2020

de réception :

Numéro de l'acte : 20201016\_16

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20201016-20201016\_16-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .4

Finances locales

Interventions économiques

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2020\_16\_Incidence\_Crise\_Sanitaire.pdf ( 99\_DE-012-251200986-20201016-20201016\_16-DE-1-1\_1.pdf )